Perspective

Échéance : 15 décembre 2022

Veuillez utiliser ce modèle pour commenter l'exposé-sondage de l'AAI – The Climate Change Adaptation Gap: An Actuarial Perspective and its associated Glossary.

L'AAI sollicite des commentaires sur ce document et sur les questions énoncées ci-dessous.

Les commentaires seront particulièrement utiles s'ils :

- (a) Portent sur les questions énoncées;
- (b) Tiennent pleinement compte de ce qui sera traité aux rubriques des autres documents dans la série de documents, comme il est indiqué dans le courriel d'accompagnement;
- (c) Indiquent la ligne ou le groupe de lignes auquel ils se rapportent ou la définition;
- (d) Contiennent une justification claire;
- (e) Offrent d'autres solutions que l'AAI devrait examiner, si elles s'inscrivent dans le cadre du document intitulé <u>Statement of Intent for IAA</u> Activities on Climate-related Risks (version anglaise seulement).

	Identification et instructions	
Nom de la personne	Veuillez indiquer si vos commentaires représentent votre opinion ou celle de votre organisation	Hélène Pouliot, présidente de l'ICA, représentante
Nom de l'organisation		Institut canadien des actuaires (ICA)
Divulgation des commentaires	Veuillez indiquer s'il faut traiter vos commentaires à titre confidentiel et, le cas échéant, préciser pourquoi. Si vous ne demandez pas la confidentialité, vos commentaires seront mis à la disposition de tous les commentateurs du document; sinon, ils ne seront consultés que par le Groupe de travail sur le risque lié au climat, son équipe de rédaction pertinente et le Secrétariat.	Non
Instructions pour remplir le gabarit et le transmettre	 Veuillez suivre les instructions ci-après pour remplir le gabarit: ⇒ N'inscrivez rien dans les cellules ombrées en jaune. ⇒ Remplissez les cellules blanches. ⇒ Si vous commentez un paragraphe en particulier, veuillez: • Utiliser une ligne distincte pour chaque paragraphe, sous-paragraphe ou point. • Indiquer avec précision les numéros des lignes que vous commentez dans 	
	la première colonne « Full Row Number Reference »; p. ex., lignes 223-225.	

climaterisk.comments@actuaries.org.

Perspective Échéance : 15 décembre 2022

o Insérer/ajouter des lignes au besoin.
euillez envoyer par courriel le gabarit rempli, au <u>format MS Word,</u> à

	Questions précises posées par le Groupe de travail de l'AAI sur le risque lié au climat	Réponse
	Compte tenu des <u>cinq documents précédents de la présente série de l'AAI</u> et des sujets qui suivront (décrits à la section 8 du présent document),	
Q1	Le flux d'information du document est-il logique? Par exemple, le document est-il facile à lire? La terminologie est-elle utilisée d'une manière qui correspond à votre compréhension?	Le flux du document est généralement logique, mais nous suggérons de mettre davantage l'accent sur le but du document (p. ex., en ajoutant une section But ou Objectifs). Nous suggérons également les changements suivants pour améliorer le flux du document et mettre davantage l'accent sur les perspectives actuarielles : • Les sections 1.3 (Key Considerations) et 5 (Further Considerations) traitent de considérations quelque peu disparates et peu liées. Elles ne sont pas organisées de manière particulièrement intuitive. Envisagez de combiner les sections 1.3 et 5 en une seule section intitulée « Considerations ». • La section 5.1 (Cascading and Compounding Risks) semble traiter des risques liés au climat en général, sans lien évident avec l'adaptation. Nous suggérons de supprimer cette section ou d'en souligner la pertinence pour l'adaptation. • La section 5.2 (Systems Thinking) conviendrait mieux à la section 2 (Climate-Related Risk Management), où le document définit un



		 processus de gestion des risques aux fins d'adaptation. Il peut être utile de discuter des perspectives actuarielles et du rôle de l'assurance (actuellement la section 6) avant les études de cas (actuellement la section 4) pour faciliter la mise en évidence des répercussions actuarielles dans les études de cas et les relier aux points soulevés dans une section précédente.
Q2.	Le document traite-t-il adéquatement des perspectives actuarielles de l'adaptation aux changements climatiques? Des parties sont-elles superflues? Dans l'affirmative, lesquelles? Le document devrait-il couvrir d'autres éléments importants portant sur l'adaptation aux changements climatiques? Dans l'affirmative, quels éléments devraient être ajoutés (attention, la longueur du document devrait être raisonnable)?	En général, oui, mais à certains endroits, le rôle des actuaires semble davantage fondé sur les aspirations que sur la pratique existante. En outre, bien que la section 1.4 (The Role of Disclosure) indique que la plupart des normes sur la divulgation sont axées sur l'atténuation plutôt que sur l'adaptation, il peut être utile d'inclure un résumé des normes sur la divulgation ou des taxonomies axées sur l'adaptation qui existent actuellement (ou qui sont en cours d'élaboration). Il s'agirait d'une concordance naturelle dans le présent document, d'autant plus que le dernier document de cette série portait sur la divulgation. Un exemple pourrait être la taxonomie de l'UE, dans laquelle l'adaptation aux changements climatiques est l'un des six objectifs.
		De plus, la section 2 (Climate-Related Risk Management) pourrait inclure davantage de commentaires sur les activités que peuvent exécuter les actuaires chargés de la gestion du risque, comme aider les assureurs à mieux comprendre l'incidence sur leur situation financière.

		Un autre domaine qui pourrait être abordé plus en profondeur (outre l'introduction du sujet et les exemples aux lignes 104 à 111) a trait à l'interaction entre l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements (p. ex., si les normes de divulgation exigent des considérations à cet égard, s'il existe des cadres pour évaluer les compromis entre les deux, etc.). Par exemple, la taxonomie de l'UE stipule que pour être considérées comme durables, les activités économiques doivent contribuer sensiblement à au moins un de ses six objectifs sans causer de préjudice important aux autres. Dans ce contexte, il peut être utile de discuter d'exemples de mesures d'adaptation qui sont classées ou non comme durables en raison de leurs conséquences négatives sur l'atténuation (premier objectif de la taxonomie de l'UE).
		Chains) pourraient bénéficier d'exemples d'adaptation aux changements climatiques plus pertinents pour les actuaires.
Q3.	À votre avis, les études de cas sont-elles utiles pour démontrer certains des messages sous-jacents les plus importants du document? D'autres études de cas permettraient-elles de mieux démontrer certains des messages sous-jacents les plus importants du document?	Les études de cas sont utiles pour donner vie à certains des messages du document, mais on estime qu'elles manquent quelque peu d'information sur les répercussions actuarielles (p. ex., on ne sait pas toujours quels rôles les actuaires pourraient jouer dans les études de cas et si les actuaires ajouteraient plus de valeur que les représentants d'autres professions).
		La section 6 (Actuarial Perspectives and the Role of Insurance) met en évidence certains points de vue actuariels et mécanismes d'assurance importants en

matière d'adaptation. Certains d'entre eux (p. ex., l'utilisation de techniques de tarification ou de souscription pour encourager l'adaptation, l'élaboration de nouvelles caractéristiques de produits pour faciliter l'adaptation, des exemples concrets d'analyse coûts-avantages appliquée à l'adaptation) pourraient mieux interpeller la profession actuarielle au moyen d'études de cas que les questions figurant actuellement dans les études de cas de la section 4.
En particulier, nous proposons de supprimer l'étude de cas n° 2 et, éventuellement, l'étude de cas n° 3 (qui n'est pas une étude de cas en soi, mais plutôt un exemple d'analyse liée à l'adaptation aux changements climatiques – elle pourrait être mieux adaptée comme exemple dans ce qui est actuellement la section 6).

Commentaires généraux sur le document
Dans l'ensemble, nous avons trouvé le document très intéressant, en particulier les sections 1.1, 3.3 et 6. Merci aux auteurs.

Commentair	Commentaires sur des éléments précis du contenu/libellé du document (les lignes ont été numérotées pour faciliter la consultation)		
Full row number reference	Modification proposée des lignes (balisage préféré)	Justification de la modification (expliquez très brièvement ou n'inscrivez rien si la modification est explicite)	
5	Pas sûr que le terme « our » est nécessaire.	Cela pourrait être interprété comme faisant référence aux actuaires plutôt qu'à l'ensemble de l'humanité.	

12	Il serait utile d'indiquer pourquoi cela est pertinent pour les actuaires dans ce paragraphe. Le rôle des actuaires n'est mentionné que trois paragraphes plus loin. Il n'y a pas d'objectif succinct et clairement énoncé de ce document pour le moment.	Un énoncé d'objectif clair aiderait à intéresser le lecteur.
13	Remplacer « climate-related risks » par « climate change risks »	Cohérence avec le glossaire.
37	Remplacer « engaged » par « activated ».	« Activated » pourrait être interprété comme signifiant que ces pays sont manipulés.
48	Préciser l'auditoire (p. ex. les actuaires et les organismes actuariels ou autres).	
53	En outre, énumérer les gouvernements et les organismes de réglementation et de surveillance.	
65	Inclure un point de référence pour l'augmentation de la température (p. ex., « The global temperature has already increased by around 1.2°C since #####").	
128-129	Il est recommandé de fournir des précisions sur cette section.	Il serait utile d'approfondir cette question pour qu'elle soit plus convaincante, plutôt que de simplement affirmer que quelque chose est fondamentalement important – surtout à la fin d'une longue section.
130	Devrait-on plutôt utiliser l'expression « Other Key Concepts » étant donné que la première phrase commence par « in addition to »?	La structure du document pourrait être plus claire.
144-145	« despite efforts to mitigate and adapt to climate change due (e.g., due to economic, »	
150	L'agencement/la structure de cette section n'est pas particulièrement intuitif(ve) – quelques suggestions ci-dessous.	
157	Envisager de souligner que les actuaires pourraient contribuer en quantifiant une partie de cette incertitude (p. ex., en utilisant des intervalles de confiance).	
159-165	L'incitation au moyen de mécanismes de tarification de l'assurance devrait être décrite ici (actuellement à la section 1.3.4) et devrait couvrir à la fois les réductions de prime (comme plus loin dans le document) et les augmentations de prime.	Bien qu'elle puisse être encouragée ou exigée par les surveillants, elle fait partie du rôle des assureurs.
166	Envisager de jumeler cela au rôle de l'assurance.	
171	La section 1.3.4 est l'un des seuls renvois aux surveillants dans le document. Envisager également de mentionner les surveillants, le cas échéant, tout au long du document	

	lorsque des gouvernements sont mentionnés.	
178-181	Même si nous convenons que des politiques publiques sont nécessaires pour favoriser une adaptation efficace, il s'agit d'un argument inefficace pour appuyer cette déclaration, car certains effets des changements climatiques se font sentir maintenant et les hausses de prix qui en résultent peuvent inciter à l'adaptation. Par exemple, les gens en Californie diraient que l'assurance des biens contre les incendies de forêt, qui est devenue inabordable ou indisponible au fil des ans, est une forte incitation à entretenir sa maison.	
	Cette section pourrait plutôt renvoyer à la section 1.3.3, car les préoccupations relatives à l'abordabilité et à la disponibilité sont l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons besoin de réponses liées aux politiques publiques. Les feux de forêt en Californie en sont encore une fois un bon exemple, car le département des assurances obligera dorénavant les assureurs à accorder des rabais sur les primes pour les biens présentant des caractéristiques d'adaptation, c'est-à-dire régler la question des assureurs qui ne tiennent pas dûment compte de ces caractéristiques dans leur cadre de tarification.	
183	Peut-être pourrions-nous appeler cela le « Role of Capital Markets »	
191-195	Présenter brièvement le concept d'actualisation sociale.	Malgré la référence à un document de la SOA sur sujet, il peut être utile pour le lecteur d'introduire brièvement le concept d'actualisation sociale directement dans le corps du présent document, d'autant plus qu'il s'agit de la seule section où il es mentionné.
196	Nous suggérons de déplacer cet élément à la section 5.4, où il pourrait convenir davantage et réduire la répétition ici.	
203-210	Nous pensons que le TCFD devrait être mentionné ici, car il existe une forte relation entre la nature et les changements climatiques.	
204	« Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) »	
216-218	« refers to the process used to manage activities and methods used employed by individuals, organizations, and governments to facilitate their climate-resilient decision-making. »	

272-281	Du point de vue du risque physique, comme indiqué plus loin dans le document, certains effets des changements climatiques sont observables maintenant, d'où la nécessité de tenir compte de ces risques également à court terme.	
	Du point de vue du modèle d'affaires, les assureurs devraient maintenant tenir compte de la viabilité à long terme de leur organisation et de l'industrie, c'est-à-dire des considérations qui dépassent les horizons de planification traditionnels.	
296	On ne sait pas exactement ce qu'est un modèle prescriptif.	
302	Remplacer « available » ou « relevant » par « applicable ».	« applicable » n'est pas le terme qui convient pour désigner des personnes (experts).
306	« Data collected include current (and anticipated) best practices »	Supprimer la coquille.
315	Les actuaires comprennent-ils bien ce que sont les outils d'aide à la décision et d'analyse des décisions? Nous n'avons pas vu cette terminologie auparavant.	
347	Définir ce qu'on entend par « decision-useful criteria ».	
362-363	Il convient de mentionner que l'innovation est également nécessaire pour tenir compte de la réalité des pays en développement.	
366	Prenons l'exemple de ce paragraphe aux fins d'inclusion dans la section des études de cas (il pourrait s'agir d'une étude de cas potentiellement plus pertinente pour la profession actuarielle, conformément à la réponse à la question 3 ci-dessus).	
417	Ajouter qu'il serait avantageux de pouvoir quantifier ces marges de sécurité.	
427	Il n'y a aucune mention des actuaires dans cette section.	
439	Remplacer « climate-related risks » par « climate change risks »	Cohérence avec le glossaire.
456-467	Définir l'expression « adaptive capacity », expliquer pourquoi elle est pertinente et énoncer les répercussions de l'atteinte des limites de la capacité d'adaptation (p. ex., ce qui peut être fait à ce sujet).	Le but visé par la section 3.1 n'est pas évident. La section ne définit pas vraiment la capacité d'adaptation, pas plus qu'elle n'en souligne l'importance. Elle précise seulement que la capacité d'adaptation peut être limitée et elle en donne

		quelques exemples.
461	Ajouter une définition de « hothouse world » dans le glossaire.	
480	Certains titres de sous-sections renvoient à des dangers, tandis que d'autres renvoient à des mesures d'adaptation. Il serait plus facile de les suivre si elles étaient plus cohérentes – voici quelques suggestions.	
480	Les actuaires ne sont mentionnés qu'en rapport avec les codes du bâtiment. Le document s'en trouverait amélioré si des rôles potentiels des actuaires étaient mentionnés pour chaque mesure d'adaptation.	
522	Renommer cela « Agricultural Practices ».	
543	Renommer cela « Responses to Sea Level Rise »	
557	Renommer cela « Measures Against Water-Related Risks and Impacts »	
557	Techniquement, l'élévation du niveau de la mer (mentionnée précédemment) est également un risque lié à l'eau	
568	Renommer cela « Supply Chain Management Strategies ».	
581	Remplacer « resilience » par « resiliency »	Clarté et uniformité du libellé.
589	Remplacer « climate-related risks » par « climate change risks »	Cohérence avec le glossaire.
593-604	Nous suggérons de déplacer « Managed Relocation » avant « Learning from Experience ».	La réinstallation gérée pourrait être considérée comme un autre exemple précis de mesure d'adaptation, tandis que l'apprentissage de l'expérience est un concept plus vaste.
602-603	« Their limited experience and adaptive capacity may thus expose them to more severe losses and damages, hence the need for proactivity and innovation. »	
652-653	« the loss of beachfront in certain areas, undercut areas, severely reduced use of areas resulting in »	

719	Il ne semble pas nécessaire de sous-entendre que les actuaires sont seulement considérés comme participant aux régimes de retraite et aux assurances.	
791	« farming, etc. »	Virgule manquante, s'il s'agit du style AAI.
798	La suggestion selon laquelle les actuaires peuvent être utiles en conseillant les « riverine stakeholders » pourrait être rendue plus réalisable.	
801	« insurance products, etc. »	Virgule manquante, s'il s'agit du style AAI.
893-912	Énoncer clairement l'objectif de résumer ces observations précises tirées du rapport dans ces trois points (p. ex., les mesures d'adaptation peuvent être beaucoup plus rentables que les mesures d'atténuation).	Nous comprenons que de ces trois points ont pour but de démontrer que les mesures d'adaptation peuvent être beaucoup plus rentables que les mesures d'atténuation (cà-d. que le ratio coûts-avantages est beaucoup plus élevé), mais ce n'est pas évident. Avant d'en arriver au troisième point, on ne sait pas pourquoi ce document comporte deux points sur les stratégies d'atténuation plutôt que sur l'adaptation.
945	Envisager l'ajout du risque politique comme autre exemple de facteurs de risque liés au climat qui aggrave les facteurs de risque non climatiques (p. ex., conflit lié à la rareté des ressources).	
1043	Ce qui vient après le terme « therefore » n'est pas entièrement expliqué par ce qui le précède.	
1051	« floods, surges, etc. »	Virgule manquante, s'il s'agit du style AAI.
1068	Le fait que les réassureurs peuvent fournir une diversification géographique est-il justifié? Le document semble suggérer que les réassureurs accepteront toutes sortes de volatilité liée aux changements climatiques, mais cela aurait probablement un prix.	
1076-1077	« For example, Flood Re, a reinsurance scheme, was set up »	Virgule manquante.
1116-1118	Voir le commentaire aux lignes 178-181	
1126-1129	Par conséquent, dans la mesure où les assureurs ne fournissent pas une couverture d'assurance seulement à des projets ou à des entreprises qui présentent des caractéristiques d'adaptation inadéquates mais <u>suffisantes</u> , elles peuvent contribuer à une meilleure protection contre les risques liés au climat.	Par souci de clarté du libellé.

1141	Le « climate-induced risk » diffère-t-il du « climate-related risk »?	Clarté et uniformité du libellé.
1156-1157	Il convient de mentionner que le RA6 du GIEC utilise l'itération CMIP 6, selon laquelle les scénarios futurs reposent sur des SSP (Shared Socio-Economic Pathways) qui visent à décrire d'autres tendances plausibles de l'évolution de la société et des écosystèmes, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas seulement des scénarios fondés sur les émissions.	
1162	Il conviendrait de donner un exemple de services fournis par des infrastructures naturelles.	
1251	Inclure le calendrier prévu des prochaines étapes (septième document et examen des publications existantes de l'AAI), si possible.	

Perspective

Échéance : 15 décembre 2022

Veuillez prendre note du glossaire distinct qui accompagne le présent document, que l'AAI mettra à jour à mesure que d'autres documents sur les risques liés au climat seront préparés.

Commentaires concernant certaines définitions dans l'exposé-sondage portant sur glossaire mis à jour

Veuillez noter que seules les modifications proposées (indiquées dans le glossaire) peuvent faire l'objet de commentaires

Expression définie	Modification proposée de la définition (balisage préféré)	Justification de la modification (expliquer très brièvement ou ne rien inscrire si c'est évident à partir de la modification)
Pacte vert pour l'Europe	"making the European Union <u>climate</u> neutral in 2050."	Parlait-on du climat ou du carbone? S'il s'agit du climat, il y aurait lieu de définir « climate neutral ».